

Vœux 2018

L'association Saint-Marcel Demain et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.

Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des agents municipaux pour le travail réalisé en 2017 et une pensée particulière pour nos pompiers volontaires qui assurent tout au long de l'année les interventions au service de tous.

Ils ont été mobilisés sur plus de 350 interventions et méritent toute notre considération.

En 2018 le Centre de Première Intervention fêtera ses 120 ans. Soyons avec eux le 09 juin pour cet évènement.



Cette année le printemps aura trois semaines d'avance. Vous souhaitez aérer ou renouveler votre bibliothèque ? Réservez dès maintenant la date de cette manifestation ouverte à tous : enfants et adultes.

L'association **SMD** organise

Le printemps du livre d'occasion et son salon vintage multi-collections



Dimanche 4 mars 2018 de 10 h à 17 h

Livres neufs interdits Emplacement : 3 € pour deux tables
Renseignements, inscriptions :
M. Despocq 06.66.49.96.12 – Mme Comte : 06.70.19.74.24

Retrouvez SMD sur le blog : <http://smd71380.jimdo.com/>

Oui, j'adhère à l'association SMD :

Nom - Prénom :

Adresse : _____

Adresse mail : _____

Je verse pour un an d'adhésion, la somme de

30 €

je choisis un montant €

Je souhaite soutenir SMD pour un montant de €

Saint-Marcel Demain : Bureau de l'association :

Président : Jacky Louvel : 06.23.29.74.92

1^{ère} Vice-Présidente : Maryse Moine : 06.98.85.41.36

2^{ème} Vice-Président : François Lemond

Secrétaire : Simon Tomasi

Secrétaire-adjointe : Guy Gonnot

Trésorière : Annick Rebillard

Trésorier-adjoint : Christophe Rebillard

Les élus :

Jean-Noël Despocq – Andrée Comte

Christine Louvel – Fabrice Malet

Lydie Tromenschlager

Adresse mail : smd71380@gmail.com

Envoyer votre chèque à

Saint-Marcel Demain

LOUVEL Jacky

15 C rue des Buttes

71380 Saint Marcel

JANVIER 2018

NUMÉRO 6

BULLETIN D'INFORMATION
DE L'OPPOSITION MUNICIPALE



Les Nouvelles

Edito :

Cette année, Le Réservoir, lieu connu et reconnu pour ses manifestations culturelles à St Marcel et au-delà, a fêté ses 10 ans. Mais où en est la politique culturelle de notre commune ?

Dans le bilan de mi-mandat, publié fin 2016 dans Info Chalon, le seul projet culturel de la municipalité était d'avoir une programmation « moins élitiste ».

Que doit être une politique culturelle d'une collectivité ? Ne doit-elle pas permettre à ses enfants de grandir en leur donnant la possibilité de découvrir, créer, réfléchir, s'interroger ?

La programmation d'une saison culturelle se doit d'être ambitieuse, de proposer autre chose aux citoyens que ce qu'ils connaissent dans leur quotidien, de leur permettre de sortir de leur cadre de référence. Trop élitiste ? Je ne sais pas ce que cela veut dire.

Les manifestations et actions culturelles sont aussi un antidote à la violence car elles invitent à la compréhension d'autrui et à la tolérance en nous incitant à partir à la rencontre d'autres imaginaires et d'autres cultures, une ouverture au monde, une ouverture aux autres.

Plus près de nous, ce doit être aussi des moments de rencontres et d'échanges avec les communes de notre paroisse.

Oui, le Réservoir a fêté ses 10 ans mais sous cette municipalité la politique culturelle n'est pas à la fête. Je ne vais pas refaire ici la liste des actions remises en cause et des restrictions budgétaires associées. A chacun d'entre nous d'en faire le bilan.

Aujourd'hui St-Marcel est en train de perdre son identité et son leadership dans le domaine culturel.

Les lumières de la ville, de la vie, s'éteignent les unes après les autres

Culture, loisirs et vie associative

Cachez ce graff que nous ne saurions voir.

Les cultures s'expriment sous différentes formes, les arts de la rue et le graff en font partie.

Encore faut-il les comprendre et ne pas jeter un voile blanc pour cacher, effacer, ces expressions culturelles comme cela a été le cas à St-Marcel en face du Réservoir.

Suppression de l'atelier DESSIN :

petit à petit les activités de loisirs ferment leurs portes faute de soutien de la commune.



Pêche :

Dis donc Marcel, cette année il y a beaucoup moins de poissons dans les étangs de la commune. C'est à cause du réchauffement climatique ?

NON ! Cause budgétaire ! **3 000 euros en moins** cette année pour l'empoisonnement des étangs.

Merci Monsieur Le Maire

Vélo club :

Le Vélo Club de St-Marcel a dû déménager (vente de leur local, maison rue St Fiacre- voir article ci après), ils sont maintenant dans un local plus exigu et non adapté... **disons... un garage à vélo.**

ZERO fleur - CENT barrières :

L'équipe municipale s'enorgueillit d'avoir obtenu une deuxième fleur, récompense des efforts effectués pour embellir St Marcel.

Et maintenant ? Il y a plus de fleurs sur les panneaux que dans les jardinières !



Peut être les barrières de la Grande Rue fleuriront-elles au Printemps ?

Soyons vigilants :

« La sécurité est ma priorité, il est temps de faire quelque chose » 1er engagement de Monsieur Burdin, mars 2014. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Depuis 2 ans, le nombre de cambriolage est en hausse (36 en 2016, 41 au 29/11/2017).

Monsieur le Maire, où sont les moyens et les résultats que vous aviez promis ? Dans ce domaine, et encore plus qu'ailleurs, il ne sert à rien de crier au loup, ou de rejeter la faute sur autrui.

Sachons raison garder et n'ayons pas la tentation de créer un climat de délation qui pourrait vite nous écarter de l'objectif recherché.

Point finances

Pourquoi brader les biens de la commune ?

Début 2000, la municipalité achète une maison et son terrain, rue St Fiacre, engage des travaux pour remise en état et mise à disposition d'associations d'une part et en location pour une autre partie. Valeur patrimoniale 250 000 €.

2017, vente de la maison au prix de 105 000 €, **soit une perte de 100 000 €** (la municipalité a gardé le terrain mais celui-ci n'a plus d'accès).

Bonne gestion ?

- **800 000 euros** de pénalités pour sortir d'un emprunt dit « toxique »
- **350 000 euros**, somme à charge de la commune pour payer un ancien Directeur Général des Services chez lui, suite à l'incapacité des élus de gérer ce dossier.

Au total c'est **1 135 000 € de dépenses inutiles**, conséquences de choix précipités et irréfléchis.

Bonne gestion ??

La Capacité d'Auto Financement (CAF) de la commune a été divisée par 3 depuis les années 2012/2013/2014 pour passer de 280 € par habitant à **93 € par habitant à fin 2015**.

Ce n'est pas un signe de bonne santé financière.

La CAF brute représente l'excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement. Elle doit permettre, en priorité, de financer le remboursement des dettes.

Le reliquat, CAF nette, permettra de financer tout ou partie des nouvelles dépenses d'équipement engagées par la municipalité.

Fin 2015 : la CAF nette est négative de - **542 000 €**, du jamais vu depuis l'an 2000 !

« Rien ne peut être fait à la fois précipitamment et prudemment »



De Publius Syrus

Social : Hubiliac fortement impacté

Le foyer Hubiliac est-il encore un lieu de VIE ?

Nos anciens ont retrouvé les frites !!! Oui mais qu'en est-il de leur quotidien ?

Le personnel dévoué, ayant à cœur le bien-être des personnes accueillies, a été fortement impacté par la politique d'économie de la municipalité.

Que ce soit pour la prise en charge de la vie quotidienne (soins, ménage, cuisine), ou bien l'animation, beaucoup d'emplois ont été supprimés. Les moments d'échanges, de convivialité, s'en trouvent donc réduits.

La monotonie, l'inactivité, le manque de stimulations physiques et mentales sont des accélérateurs de perte d'autonomie.

Alors NON, le foyer Hubiliac n'est plus un lieu VIVANT.

Ils nous ont dit :

« On s'ennuie, c'est triste »

« On coûte trop cher, nous les vieux »



Jusqu'à où la municipalité va-t-elle aller au détriment du bien être de nos anciens ?

Le saviez-vous ?

Tous les jeudis, une navette, mini bus, permettait aux personnes âgées non motorisées de se rendre aux cimetières pour se recueillir et entretenir les tombes. **C'est TERMINÉ**

Engagement de Monsieur Burdin en 2014 :

« Pour le déplacement de nos Anciens : Etudier la mise en place d'un transport intra-muros »

Non seulement ce service existait avant, mais vous le supprimez !

Les Anciens ne vous disent pas

« Merci Monsieur Le Maire »



Travaux – voirie

Trottoirs délinquants

Suite à plusieurs plaintes de conducteurs et riverains (pneus et jantes explosés sur les bordures de trottoirs), nous suggérons à la municipalité l'installation de ces panneaux aux extrémités de la Grande Rue.



Grande Rue toujours.

Meilleure fluidité nous avait dit la municipalité

Définition de la fluidité : la circulation est fluide lorsque les voitures roulent facilement, qu'il n'y a pas d'embouteillage.

Vous avez dit fluidité ?



Voie douce entre St Marcel et Oslon : pas si douce que ça !

Les élus de l'opposition, en commission voirie, avaient alerté les responsables sur la dangerosité des plots de séparation entre la piste cyclable et l'espace voiture. Dangerosité pour les cyclistes, les motards mais aussi pour les voitures. Trois jours après leur mise en place un camion a percuté ces plots, entraînant de gros dégâts pour un riverain, heureusement sans blessé.

A quand une reconsidération de ces travaux pour une mise en sécurité des usagers ?

Stationnement ?

Et pourquoi pas des places stationnement 10mn à proximité des commerces de bouche et du fleuriste.

Sécurité sanitaire

Plusieurs personnes, à différents endroits de Saint Marcel, nous ont informés de la présence de ragondins dans leurs propriétés et jardins.

Ces animaux herbivores, outre qu'ils mangent salades et autres légumes, sont porteurs de la leptospirose, maladie transmissible à l'homme par morsure ou contact avec les déjections.

Si vous constatez le passage de ces animaux dans vos propriétés n'hésitez pas à en informer la mairie.



Le dossier : les rythmes scolaires

Le 21 octobre 2017 un groupe de travail s'est réuni, à l'initiative de la municipalité, pour une réflexion sur les aménagements du temps scolaire pour la rentrée 2018.

En préambule, nous pensons que l'abandon programmé des NAP ne doit pas écarter la réflexion sur les rythmes scolaires.

Sur ce sujet je vous invite à lire le texte de l'audition de M. Jean Paul DELAHAYE, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, ancien directeur général de l'enseignement scolaire, disponible sur notre blog (smd71380.jimdo.com).

Que dit en substance ce rapport ?

La mise en place de la semaine de 4 jours date de 2008, réforme mise en place dans l'urgence et sans concertation. Dès 2010, il est apparu que la semaine de 4 jours ne répondaient en rien au rythme de l'enfant, constat fait par l'académie de médecine, qui préconisait des journées scolaires de 5h mais aussi par le ministère de l'Éducation nationale dirigé par Luc Chatel et les professionnels de l'enseignement. Bien que ce constat fût unanime, le gouvernement de l'époque n'a pas voulu revenir sur sa réforme, ce qui arrangeait bien la vie des adultes.

En 2012, le nouveau gouvernement revient sur ce rythme scolaire pour passer à 9 demi-journées sur la semaine, rythme scolaire associé à la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques).

2017, nouveau président ; cette fois le gouvernement se distingue en se désengageant de tout engagement ! Comment comprendre que le ministère de l'Éducation nationale laisse la responsabilité aux collectivités de définir ses propres rythmes scolaires. A chacun de se débrouiller !

A Saint-Marcel qu'en est-il ? Après avoir regroupé les NAP sur un seul après midi, ce qui ne répond plus à la répartition du temps scolaires sur 9 demi-journées comme le préconisait le texte initial, la municipalité s'interroge sur une nouvelle organisation pour la rentrée 2018. Plusieurs scénarii sont possibles, le retour à la semaine de 4 jours, avec des journées de 6 h de cours ou la semaine à 9 ½ journées avec des journées moins chargées et une meilleure répartition matin/après-midi de la charge de travail pour les enfants.

Tout se jouera au premier trimestre 2018 avec de nouvelles réunions et consultations des personnes concernées. Chacun pourra, nous espérons, s'exprimer en toute liberté et connaissance de cause.

Rappelons qu'il s'agit de définir les meilleures conditions d'apprentissage pour nos enfants, tous nos enfants, en prenant en compte les élèves les plus fragiles et que ce n'est pas le bien-être des adultes qui doit prévaloir.

Changement de politique

Après avoir annoncé vouloir faire les travaux en régie, c'est-à-dire faits par les agents municipaux, la politique actuelle est d'externaliser une grande partie des travaux d'entretien et d'investissement de la commune (éclairage, élagage, électricité,...).

Quelles sont les conséquences de cette gestion pour les employés municipaux ?

Démotivation ? Perte d'intérêt dans leur travail ? Démission ? Déconsidération ? Mal-être ?

Et pour les San-Marciaux ?

- Des services de moindre qualité,
 - des délais d'intervention plus longs,
 - des coûts, à terme, plus élevés
- Mais aussi :

- Des éclairages en panne pendant plusieurs semaines en Novembre dernier (route de Chalon et rond point des Orlans),
- des sanitaires sur la place de la mairie toujours en travaux.